



# Appel à candidatures 2018

## Marchés de Kerhinet

**Date limite de candidature : 31 mars 2018**

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière organise chaque année, avec l'association Terroir et Sel, des marchés aux produits du terroir pendant la saison estivale, à Kerhinet sur la commune de Saint-Lyphard. Ces marchés ont lieu tous les jeudis de juillet à début septembre de 9h à 17h.

Afin de compléter les places disponibles, les exposants intéressés pour y participer ont **jusqu'au 31 mars** pour transmettre leur candidature au Syndicat mixte du Parc.

### **Objectif et valeurs des marchés aux produits du terroir de Kerhinet**

Les candidatures doivent être en cohérence avec les objectifs et valeurs du Parc :

- Valoriser l'agriculture du Parc (lien de proximité au territoire)
- Mettre en avant la production fermière auprès du public (lien social avec les consommateurs)
- Promouvoir la solidarité entre professionnels
- Appuyer à l'implantation de nouvelles activités agricoles sur le Parc

La participation aux marchés se fonde ainsi que des valeurs de proximité, de convivialité, d'authenticité et de transparence.

## → Producteurs

Cette candidature se compose d'une lettre décrivant produits et activités accompagnée de l'attestation MSA et de l'attestation d'assurance pour les risques professionnels.

Poursuivant la volonté de soutenir l'implantation de nouvelles activités agricoles, des candidatures collectives pour un même stand pourront être étudiées.

## → Artisans alimentaires

Le Syndicat mixte du Parc expérimente, de manière exceptionnelle et limitée, une ouverture aux artisans alimentaires dont le siège est situé dans le périmètre du Parc naturel régional de Brière. La décision définitive se fera sur la base des candidatures reçues qui seront examinées en fonction des objectifs et valeurs des marchés de Kerhinet. Les artisans intéressés sont donc invités à faire acte de candidature en transmettant les éléments suivants :

- un extrait du Kbis
- une attestation d'assurance couvrant les risques professionnels pour ce type d'activité
- une lettre décrivant les produits transformés et vendus, et précisant l'origine des ingrédients qui les composent. Les candidatures seront notamment examinées au regard :

- de l'utilisation de produits fermiers locaux (territoire des Communautés d'agglomération de CARENE et CAP Atlantique et des Communautés de Communes de Pont-Château-Saint-Gildas-des-Bois et Loire et Sillon)
- de la qualité des produits de provenance plus lointaine (fermiers, certification de qualité, équitable...)
- de l'offre déjà présente, la priorité étant donnée aux producteurs

**En cas d'acceptation, la validation de la participation se fera par la signature du règlement du marché auquel l'exposant devra se conformer.**

### **Contact, renseignements et candidature :**

[info@parc-naturel-briere.fr](mailto:info@parc-naturel-briere.fr)

02 40 91 68 68

Syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière

214 rue du Chef de l'île

44 720 SAINT-JOACHIM